

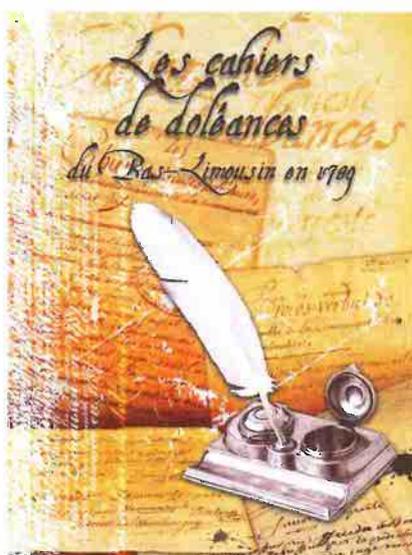
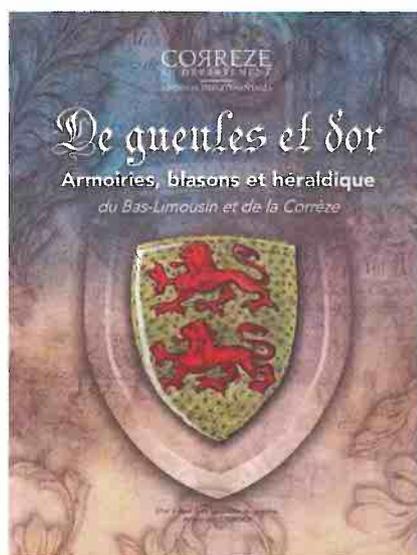
## 1. Mission du service éducatif des Archives départementales

Le service éducatif est dédié à la sensibilisation des élèves de l'enseignement primaire et secondaire aux sources et à l'écriture de l'Histoire, à travers l'accès aux témoignages écrits, photographiques, oraux, sonores ou audiovisuels du passé que sont les archives publiques et privées et les séries de presse périodique conservées dans les services d'archives départementales.

## 2. Activités proposées

*2.1. Des ateliers pédagogiques* encadrés par le médiateur culturel des Archives ou par le professeur du service éducatif : sur le thème de leur choix, les professeurs des écoles ou professeurs des collèges et lycées viennent faire travailler leurs élèves sur des documents originaux. Le thème de l'atelier est défini par les enseignants intéressés par la formule. Les ateliers (deux heures environ) sont complétés en général par une visite des Archives départementales ou de l'exposition en cours.

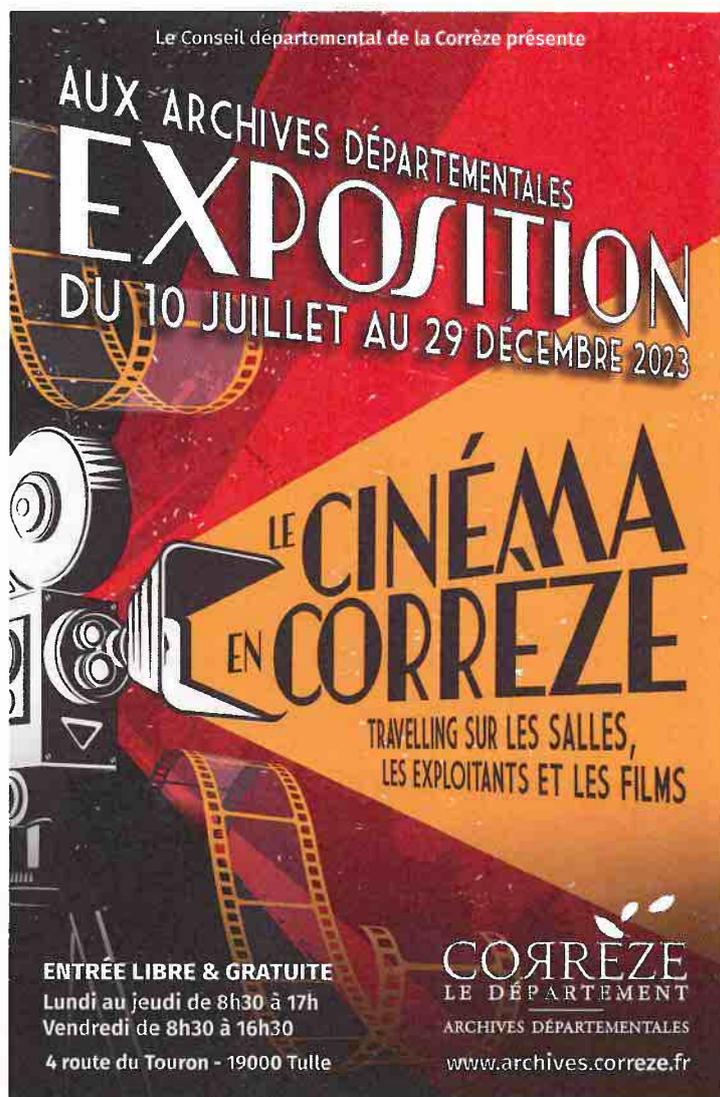
Des dossiers pédagogiques "clé en main » sont plus spécifiquement proposés :



Le catalogue de l'ensemble des dossiers pédagogiques est consultable sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.archives.correze.fr> ⇒ rubrique Service éducatif

2.2. *Des expositions* : présentées aux Archives départementales, elles sont ensuite mises gratuitement à la disposition des établissements scolaires du département qui souhaitent les emprunter (prêt d'un mois maximum).

Dans ce domaine, la dernière réalisation des Archives départementales vous invite à un voyage d'ordre cinématographique à travers le temps :



Nb : une itinérance de l'exposition sera programmée dans le département de la Corrèze en 2024 : Bort-les-Orgues, Brive, Objat, Égletons, Ussel, Lubersac, Argentat, Meymac, Neuvic.

Le catalogue des expositions itinérantes est consultable sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.archives.correze.fr> ⇒ rubrique Expositions

### 3. Informations pratiques

#### 3.1. Encadrement, contacts :

- M<sup>me</sup> Justine Berlière, directeur des Archives départementales.

Un médiateur culturel assure une présence permanente aux Archives départementales.

- M. Julien Mendes, responsable de la valorisation et du service éducatif.

Contact : [jmendes@correze.fr](mailto:jmendes@correze.fr) ;

Un professeur est aussi missionné au sein du service éducatif.

- M. Xavier Badefort, professeur d'histoire-géographie certifié au lycée Edmond-Perrier à Tulle.

#### 3.2. Pour plus d'informations :

Téléphone : 05.55.20.11.91

Télécopie : 05.55.20.95.47

Site Internet : <http://www.archives.correze.fr>

⇒ rubrique service éducatif